

ECOLE ARTHUR LE DUC  
TORIGNI-LES- VILLES  
PROCES-VERBAL  
2ème CONSEIL D'ECOLE 2025-2026  
lundi 9 février 2026

début 18h30

Présents	Excusés
<u>Elus</u> : M.Gallier, adjoint aux affaires scolaires,  IEN : Mr Le Granché  <u>Représentants des parents d'élèves</u> : Mmes Lebret, Gilbert, Bailly, Leguelinel, Chardine, Lepleux, Merienne  <u>Enseignants</u> : Mmes Eve, Lecoeur, Aubril, Hélié-Philipot, Lauret, Josselin, Béquet Mr Régent	<u>Élus</u> :Mr Grandin, Maire de Torigni  <u>Représentants des parents d'élèves</u> :Mme Renault,  <u>Délégué Départemental de l'Education Nationale</u> : non nommé à ce jour  <u>Enseignants</u> : Mmes Pineau, Mme Mullois  <u>Maitresse E</u> : Mme Horel, Mme Fleury

Aucune remarque n'a été faite concernant le PV du dernier conseil d'école.

### Sécurité/santé

L'exercice incendie: un exercice incendie aura lieu au mois de mars. Afin de mieux évaluer les réactions de chacun, les enseignants ne seront pas prévenus à l'avance.

Bilan de l'exercice confinement: Il a eu lieu le lundi 1er décembre. Nous avons plusieurs choses à revoir comme le rôle de chacun notamment en cas d'absence d'un enseignant. Nous sommes plutôt bien préparés en cas de tempête mais il manque beaucoup d'équipements en cas de pollution atmosphérique avérée pour isoler les bâtiments. Exemple: bâches, scotch....

Visites médicales : Les enfants de PS et MS , nés entre le 1er juillet 2020 et le 30 juin 2021, ont été vus par l'infirmière de la PMI les 29 janvier et 5 février. Certains enfants de GS et CP sont ou vont être vus par l'infirmière du collège. Il est possible qu'elle voit également certains enfants d'autres classes pour lesquels les enseignants auraient des doutes sur des problèmes particuliers (vue, audition, ...)

### Harcèlement scolaire :

Un travail a été fait sur la prise en compte du harcèlement à l'école. Les questionnaires harcèlement ont été donnés aux élèves du CE2 au CM2 comme cela a été demandé par le ministère.

Ainsi, nous constatons que, dans notre école, 1 élève déclare des atteintes répétées qui s'apparentent à du harcèlement et 12 élèves se trouvent dans une situation « à surveiller ».

En cas de harcèlement avéré, le protocole de traitement d'une situation de harcèlement, présenté lors du premier conseil d'école, est enclenché.

En ce qui concerne les temps scolaires, il a été observé qu'un certain nombre de conflits a diminué avec la mise en place de zones de jeux et un système d'inscription pour la zone foot.

Concernant la gestion des incivilités et intimidations au niveau de l'école :

- Travail de sensibilisation mené avec pHARe lors de séance d'EMC
- Création de zones dans la cour afin de séparer les différents protagonistes
- Intervention systématique des enseignants qui remontent l'information à la directrice
- Communication établie avec les familles de la victime mais aussi des auteurs : mot envoyé via l'ENT pour chaque incivilité (violence verbale et/ou physique)
- Convocation des parents au bout de 3 messages
- Organisation d'une équipe éducative si besoin
  - Interpellation de l'Inspectrice et/ou des référents harcèlement

### Les rythmes de l'enfant :

Il a été soulevé, lors du dernier conseil, le besoin d'une concertation sur le rythme de l'enfant sachant que nos élèves ne mangent pas avant 12h45-12h50 ce qui est tard par rapport à leur rythme biologique. Il n'y a pas eu de concertation à ce jour la mairie préférant attendre que les élections soient passées et que nous travaillions avec la nouvelle équipe sur ce projet.

### Parcours des élèves

#### Suivi des élèves en difficulté et des mesures de soutien mises en place.

Les élèves en difficultés sont identifiés par les enseignants. Un programme personnalisé de réussite éducative est mis en place. Cela veut dire que des adaptations sont proposées telles que donner plus de temps, diminuer la quantité d'écrit, ...

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) servent à offrir un **temps d'aide supplémentaire** aux élèves. Les notions qui y sont travaillées sont choisies en fonction des résultats aux évaluations nationales ou aux évaluations réalisées en classe. Lors de la période 3 les axes de travail ont été : pour les cycle 1 : les lettres, pour les cycles 2 : les nombres, les calculs posés et l'encodage et pour les cycles 3 : la conjugaison, le calcul posé et la droite graduée. Pour la période 4 en cycle 1, un travail sera mené sur les faits numériques et l'écriture, les cycles 2 travailleront sur l'encodage, la fluence et la compréhension de texte et les cycles 3 sur les homophones et la grammaire.

Le RASED (Réseau d'aide aux enfants en difficulté) peut être sollicité afin de recevoir des conseils d'enseignants spécialisés, de la psychologue ou qu'un bilan psychométrique soit fait pour comprendre le mode de raisonnement de l'enfant.

Si les difficultés de l'enfant sont trop importantes, on peut proposer à la famille une orientation spécialisée.

Tous ces processus se font en lien avec la famille et sont discutés en conseil des maîtres.

#### Information sur l'affectation des élèves de 6ème

L'affectation des élèves de 6ème se fait en fonction du domicile de l'enfant à la rentrée en 6ème et non pas en fonction de l'école fréquentée.

Le collège de rattachement des enfants habitant Torigny Les Villes, Guilberville, St Jean d'Elle, St Amand et Condé/Vire se fait au collège de Torigny.

Les familles des enfants souhaitant intégrer un autre collège devront faire une demande de dérogation.

Toutes les étapes de l'affectation en 6ème seront transmises aux familles au fur et à mesure par l'école.

Il peut être proposé, pour des enfants en grande difficulté, une orientation en SEGPA qui sont des classes de collège à effectif réduit ce qui permet de redonner à l'élève l'estime de soi. Cette orientation est discutée avec la famille dès le CM1.

#### Activités des classes non présentées depuis le 1er conseil d'école

TPS/PS Mme Mullois	<ul style="list-style-type: none"><li>-Spectacle "L'arbre sans fin" le vendredi 7 novembre</li><li>- La Poste : 20/01 : dépôts des cartes de vœux destinées aux parents</li><li>- Visite du Mt St Michel le jeudi 12 février</li><li>- Animation sur le potager, les fruits et les légumes, lecture "L'énorme radis" à la médiathèque le vendredi 6 mars</li><li>- Kamishibaï, histoire et musique, sur le sommeil à la médiathèque le mardi 7 avril</li><li>- animation sur la haie bocagère + animation de l'arbre au papier et fabrication de papier recyclé</li></ul>
MS/GS Mme Lauret	<ul style="list-style-type: none"><li>- Projet écopousse</li><li>-Mont St Michel le 12/2/2026</li><li>-Travail autour de l'album le Bateau de Mr Zougloulou</li></ul>
GS/CP Mme Lecoeur	<ul style="list-style-type: none"><li>- Animation à la médiathèque sur les fruits et les légumes (courant mars)</li></ul>
CP Mme Béquet	<ul style="list-style-type: none"><li>- Animation à la médiathèque sur les fruits et les légumes (courant mars)</li><li>- Projet écopousse</li></ul>

CE1/CE2 Mr Régent	-Théâtre: mardi 16 décembre :EPIDERMIS CIRCUS théâtre d'objet au théâtre de Saint Lô - Cycle piscine - Vendredi 30 janvier: visite de l'exposition d'art contemporain " la parade " au château de Torigny.
CE1/CE2 Mme Eve	- Petit-déj à l'école le 4 décembre - Intervention écopousse le 9 décembre - Spectacle au théâtre de Saint-Lô en décembre: Epidermis circus - Cycle piscine du 15 au 27 janvier - 30 janvier: visite Torigny pour repérer les vestiges du château dans la ville de Torigny ainsi que la visite du musée Arthur le Duc pour un travail sur l'environnement local dans le cadre du projet OCCE poupée voyageuse. - Visite expo Médiathèque sur le potager. - Cycle rugby du 6 au 27 mars
CM1/CM2	- 19/12/2025 : présentation entre classe de cycle 3 des kamishibai, remise des permis internet aux CM2 et goûter récompense de la 1ère place au festival de la soupe. - 29/01 : visite du collège pour les CM2 - Projet Ecopousse -Rencontre sécurité piéton le 26 mars - 2 juillet : sortie à Caen : la vie au 19ème siècle au musée de Normandie et les déchets de la colline aux oiseaux

Les portes ouvertes de la maternelle auront lieu le samedi 28 mars de 10h à 12h. Nous attendons de savoir si un représentant de la mairie fera les portes ouvertes de la cantine et de la garderie en même temps.

Le carnaval aura lieu le vendredi 10 avril.

L'école poursuit l'éducation au développement durable avec une sensibilisation à la réduction et au recyclage des déchets. Les actions menées sont: tri des déchets dans les classes avec un bac pour le papier (un bac de la société ENCORE a été mis) et la récolte du papier sera rémunérée (pour la coopérative) les parents sont invités à mettre leur papier dans ce bac, un bac pour la récupération des stylos ( cela permet à l'association de lutte contre la fibromatose de recevoir un don en fonction du poids fourni)

Dans la cour une poubelle spéciale gourdes de compote a été mise en place pour procéder à leur recyclage. Les élèves qui mangent des fruits sont invités à mettre leurs déchets dans le composteur.

Les cartouches sont récupérées, recyclées en vue d'un don à l'école et à l'association enfance et partage.

### **Bilan budget**

#### → Budget mairie

Le budget était de 10 540 € pour les fournitures et le bureau (un budget supplémentaire pour les transports, fêtes et cérémonies est versé à la coopérative). Nous avons dépensé 10 448,19 €. Il restait 91,81€

Le budget de l'année civile 2025 était de 80€ par enfant avec 890€ pour payer les photocopies, 10 540€ pour les fournitures et le reste, 3930€ versé en subvention à la coopérative scolaire.

Le budget prévisionnel (en attente de validation par le conseil municipal) est de 14240 euros dont 9600 € pour les fournitures, 3750€ pour le transport et 890 € pour les photocopies. Une subvention pour l'APE de 356 € est aussi prévue.

#### → Budget coopérative scolaire 2025/2026 à aujourd'hui

##### Les entrées:

- cotisations coopérative scolaire: 2008 € (C'est moins que l'année dernière)
- bénéfice de la vente des photos: le bénéfice des photos ne nous a pas encore été transmis
- APE : l'APE a versé 2 250€
- Subvention mairie pour les transports et fêtes et cérémonies : 3750 € (budget prévisionnel en attente de validation par le conseil municipal).

### Les dépenses:

Les transports (un aller-retour à St lô = 140 à 200€), le petit matériel des bricolages, les ingrédients pour cuisine, les sorties cinéma, théâtre, ...

Pour les sorties des devis sont établis pour essayer de diminuer le coût transport.

A ce jour le compte est à 8083,79 €. Ce chiffre est important car certaines sorties n'ont pas encore eu lieu ou n'ont pas encore été facturées.

Merci à la mairie, l'APE et les parents pour les enfants.

### **Rentrée 2024**

En juillet, il y aura 19 départs en 6ème.

Porte ouverte le 28 mars.

Les inscriptions commenceront après les vacances de février.

### **Présentation des travaux**

Les futurs projets s'ils sont validés par le conseil municipal :

Projet sur 3 ans

Les enseignants ont demandé des modifications ou des ajouts à savoir :

- Ne pas mettre de claustra en bois devant les fenêtres des classes de Mmes Lecoeur et Béquet pour éviter de perdre de luminosité
- Penser à ouvrir une seconde porte dans toutes les classes qui n'en ont pas (Mr Régent, Mme Aubril, Mme Hélié-Philipot, la garderie, )
- Faire une barrière d'entrée spécifique à la maternelle comme cela avait été évoqué lors du troisième conseil d'école de l'année dernière
- Étudier le changement de certains vidéoprojecteurs afin d'anticiper des changement de câblages électriques.

### **Questions diverses**

Question N°1 :

a) Bonjour, concernant la garderie pouvez-vous demander s'il est possible que les enfants fassent leurs devoirs lors de ce temps de garderie le soir s'il vous plaît? Régulièrement mon enfant rentre sans avoir fait ses leçons.

b) Serait il possible d'avoir un temps de leçons à la garderie, je suis dans le doute que cela existe déjà ? Par qui est ce animé (instit ou personnel de la garderie?)

Réponse :

Il est possible chaque soir de faire les leçons à la garderie. Cependant, un élève qui refuse de les faire n'y sera pas obligé.

Question N°2 :

J'ai une question concernant la cantine, il m'avait été indiqué qu'il était interdit d'avoir un micro onde pour réchauffer les repas lors de la mise en place du PAI pour mon enfant. Hors après renseignement, rien ne l'interdit à condition qu'il ne soit pas dans la cuisine.

Cela ne nécessite pas un gros investissement (les 1er prix sont à une 30aine d'euros).

Réponse :

Il y a eu un micro onde à la cantine mais les services d'hygiène ont demandé à ce qu'il soit retiré.

Question N°3 :

Je me pose la question de l'accessibilité aux salles de classes à l'étage pour les enfants accidentés ou avec un handicap physique qui serait en béquilles ou fauteuils ? Ma fille est en béquilles ponctuellement et elle me dit monter et descendre les escaliers sur les fesses.

Y a t-il des améliorations prévues ?

Réponse :

Il n'y a pas d'aménagement supplémentaires de prévu. En cas de besoin sur du long terme, la classe déménagera dans une des classes accessibles.

Prochain conseil d'école : **le lundi 15 juin à 18h30.**

Le secrétaire  
Mr Régent

La directrice  
J.Hélie-Philipot